



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SARTHE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2021

Le bureau du Conseil d'administration s'est réuni le mardi 30 novembre 2021 à 11 H 00 au Service Départemental d'Incendie et de Secours, 15 boulevard Saint-Michel à Coulaines sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, président du Conseil d'administration.

1. Membres à voix délibérative

Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil d'administration,
Madame Martine CRNKOVIC, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil d'administration,
Madame Lydia HAMONOU-BOIROUX, 2^{ème} Vice-présidente du Conseil d'administration.
Monsieur Philippe RICHARD, 3^{ème} Vice-président du Conseil d'administration.

2. Conseillers techniques

Monsieur le contrôleur général Christophe BURBAUD, directeur départemental,
Monsieur le colonel Yves LE BRETON, directeur départemental adjoint.

Le quorum est atteint. Monsieur le Président procède à la lecture des rapports.

<u>Membres du bureau</u>		Rapport pour décision	<input checked="" type="checkbox"/>
- en exercice	4	Rapport pour avis	<input type="checkbox"/>
- présents	4		
- votants	4		
4 (POUR)			

Objet : REFORME DES MATERIELS – GROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser les réformes des matériels des services informatique transmissions, logistique équipements et matériels roulants dont les tableaux figurent en annexes.

Ce rapport ne donne lieu à aucune observation.

REFORME DES MATERIELS – GROUPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Président : M. Le Mèner, Président du Conseil d'administration

Membres présents : Mme Crnkovic, 1^{ère} Vice-présidente, Mme Hamonou-Boiroux, 2^{ème} Vice-présidente, M. Richard, 3^{ème} Vice-président

Le bureau du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours,

Vu les articles R1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs à l'organisation des services d'incendie et de secours,

Sur le rapport de son président,

Après en avoir délibéré,

Approuve les réformes des matériels des services informatique transmissions, logistique équipements et matériels roulants dont les tableaux figurent en annexes.

Fait à Coulaines, le 30 novembre 2021.

Le Président du Conseil d'administration du
SDIS de la Sarthe


Dominique LE MÈNER

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	4	0	0

REFORME MATERIELS BTI

N° Fiche	Informatique				Radio				Téléphone			Autres	Désignation du matériel
	63	1	9	3	0	0	0	0	0	0	4	0	
	UC	Ecran	Imprimante	Divers	E/R Fixe	Mobile	Portatif	Bip	Fax	Poste	Autres	Hors catégories	<i>Marque / Type Matériel / N° Série</i>
1	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78754
2	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78757
3	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78784
4	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78777
5	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78805
6	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78769
7	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78765
8	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78782
9	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78796
10	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78751
11	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78753
12	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78785
13	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78793
14	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78809
15	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78806
16	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78811
17	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78774
18	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78808
19	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78764
20	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78801
21	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / S4V78768
22	X												Dell/Optiplex 380/JF32T4J
23	X												HP/Compaq pro 4300 SFF/CZC3232X7M
24	X												Terra/FR1009422/R4357678
25			X										Samsung / M267 x 287 x Series / ZD12BJCD90006RZ
26			X										Samsung / M267 x 287 x Series / ZD12BJCF700033T
27			X										Samsung / M277 x 287 x Series / ZD12BJDD3000ZRN
28			X										Brother / MFC-7820N / E63202A7J686332
29			X										Samsung / M267 x 287 x Series / ZD12BJDD30010MB
30			X										Samsung / M267 x 287 x Series / ZD12BJDD9000C9Y
31				X									BenQ / SX751 /PD37H00189031
32				X									BenQ / SX751 /PD37H00157031
33				X									Optoma / DAEWSGL/Q8WR605AAAAAC0466
34	X												LENOVO Thinkpad / L540 / 1509-014 / R90GSPA1
35	X												LENOVO Thinkpad / L540 / 1411-071 / R907E7PW
36	X												LENOVO Thinkpad / L540 / 1411-052 / R90B83NN
37	X												Lenovo / ThinkCentre M800 / PC1606-004 / S4V78775
38	X												Lenovo / ThinkCentre M800 // S4V78792
39			X										SHARP / MX2314NSF / 55033905 / IMP-022 / NDD 1er Ascenseur
40			X										SHARP / MX2314NSF / 55033915 / IMP-024 / CODIS
41			X										SHARP / MX2314NSF /206760 / 5501824600 IMP-026 / Direction
42	X												HP / PROLIAND / 6B87097V2E / HESTIA
43	X												HP / PROLIAND / 6B87097V2W / SRV-BCK02
44	X												HP / PROLIAND / CZ202582CG / SRV-ESX02
45	X												HP / PROLIAND / CZJ50203BG / SRV-ESX04
46	X												HP / PROLIAND / CZ244902NJ / SRV-STO01
47	X												HP / PROLIAND / CZJ816077J / SRV-ESX08

N°Fiche	Informatique				Radio				Téléphone				Autres	Désignation du matériel
	63	1	9	3	0	0	0	0	0	0	0	4	0	
	UC	Ecran	Imprimante	Divers	E/R Fixe	Mobile	Portatif	Bip	Fax	Poste	Autres	Hors catégories	Marque / Type Matériel / N° Série	
48	x												HP / PROLIAND / CZJ50203BH / SRV-ESX05	
49	x												HP / PROLIAND / CZJ1340NWN / SRV-XEN02	
50	x												HP / PROLIAND / CZ24511296 / SRV-STO02	
51	x												HP / PROLIAND / CZJ9460ABE / SRV-DC01	
52	x												HP / PROLIAND / CZJ1340CFT / SRV-XEN01	
53	x												HP / PROLIAND / 7J34L6P4J04P / CHAOS	
54	x												JUNIPER / MAG2600 / CMMC510CRA	
55	x												DELL / Optiplex XE2 / 8TSYD52	
56	x												DELL / Optiplex XE2 / 4WSYD52	
57	x												DELL / Optiplex XE2 / 62TYD52	
58	x												DELL / Optiplex XE2 / 9XSYD52	
59	x												DELL / Optiplex XE2 / B4TYD52	
60	x												DELL / Optiplex XE2 / C3TYD52	
61	x												DELL / Optiplex XE2 / 8ZSYD52	
62	x												DELL / Optiplex XE2 / E2TYD52	
63	x												TERRA / /BOTYD52	
64	x												DELL / Optiplex XE2 / BSSYD52	
65	x												DELL / Optiplex XE2 / 5YSYD52	
66	x												DELL / Optiplex XE2 / HVHLS62	
67	x												DELL / Optiplex XE2 / HVHCCC2	
68	x												DELL / Optiplex XE2 / CWSYD52	
69	x												DELL / Optiplex XE2 / CTO4852	
70	x												DELL / Optiplex XE2 / FITYD52	
71	x												DELL / Optiplex XE2 / C4TYD52	
72	x												DELL / Optiplex XE2 / C4TYD53	
73	x												DELL / Optiplex XE2 / HVHCCC3	
74	x												DELL / Optiplex XE2 / E2TYD53	
75	x												HP/ T630 ThinClient / 8CN8420HRB	
76		x											Ecran	
77												x	CROSSCALL Quantité 45	
78												x	SAMSUNG / Xcover / Quantité 5	
79												x	HUAWEI / P20 Lite / Quantité 12	
80												x	APPLE / IPHONE 5 / Quantité 3	

REFORME MATERIELS LOGISTIQUE / EQUIPEMENTS

Désignation	Année de mise en service	Nombre	Motif de la réforme
Matériels			
Compresseurs d'air centre 100L	2012	13	décennale
Pompe électrique 18m3	2003	1	usure
Pompe Honda MPE 65m3	1992	2	usure
Pompe serpillère 12m3	2011	1	usure/casse
Tondeuse	+ 10 ans	1	casse
Moto Pompe Flottante	2016	3	usure ancien model
Cric 3T	+ 20ans	1	usure/fuite
Nettoyeur HP	2005 à 2012	5	usure / casse
Aspirateur eau	1995 à 2003	4	usure / casse
Aspirateur VSAB	2000	2	usure / casse
Aspirateur centre	2001 à 2003	3	usure / casse
Rideau stoppeur de fumé	20	5	usure / casse
Elingue CCF	+10 ans	5	usure / casse
Micro-ondes	+3 à +10 ans	3	usure/ panne
Réfrigérateur	+10 ans	2	usure/ panne
Tuyaux 22 SR	inconnue	15	usure / détérioration importante
Tuyaux 22 souples	inconnue	30	usure / détérioration importante
Tuyaux 45 20m	inconnue	50	usure / détérioration importante
Tuyaux 70 20m	inconnue	50	usure / détérioration importante
Tuyaux 70 40m	inconnue	40	usure / détérioration importante
Caméra thermique	2009 et 2011	2	panne
ARI			
bouteilles d'air	2000	31	200B , + 20ans
dossards ARI	2004-2006-2009	19	ancien modèle
masques ARI	2009	18	réforme des + anciens
EPI			
Casques	1980 à 2017	154	réformés suite à contrôle
Gants	2008 à 2021	245	réformés suite à contrôle
Sur pantalons	2006 à 2017	19	réformés suite à contrôle
Vestes cuir	1990 à 2012	67	réformées suite à contrôle
Vestes textile	2006 à 2019	30	réformées suite à contrôle
SD			
Tronçonneuse hydraulique à disque (Stanley)	avant 2000	1	matériel vieillissant trop lourd non adapté
Scie hydraulique à chaîne diamant (Stanley)	avant 2000	2	matériel vieillissant trop lourd non adapté
Brise béton hydraulique (Stanley)	avant 2000	1	matériel vieillissant trop lourd non adapté
Pompe Hydraulique pour liquide chargé (Stanley)	avant 2000	1	matériel vieillissant trop lourd non adapté

Centrale hydraulique (Stanley)	avant 2000	2	matériel vieillissant trop lourd non adapté
Burineur hydraulique (Stanley)	avant 2000	1	matériel vieillissant trop lourd non adapté
Marteau perforateur hydraulique (Stanley)	avant 2000	1	matériel vieillissant trop lourd non adapté
Foreuse carotteuse hydraulique avec couronnes	avant 2000	1	matériel vieillissant trop lourd non adapté
Lots de sauvetage			
Harnais	2001	22	durée de vie réglementaire de 10 ans
Triangles d'évacuation	2001	22	durée de vie réglementaire de 10 ans
Cordes	2001	25	durée de vie réglementaire de 10 ans
Anneaux cousus (80 et 150 cm)	2001	164	durée de vie réglementaire de 10 ans

REFORME MATERIELS ROULANTS

Type	Immatriculation	Marque	Modèle	Année de mise en circulation	Motif de réforme
CCF	4572 VM 72	Renault/Camiva	M210	1998	Amortissement technique atteint
CCF	350 VT 72	Renault/Camiva	M210	1999	Sinistre
CCF	347 VT 72	Renault/Camiva	M210	1999	Amortissement technique atteint
CCF	4575 VM 72	Renault/Camiva	M210	1998	Amortissement technique atteint
CCF	352 VT 72	Renault/Camiva	M210	1999	Amortissement technique atteint
CCF	EM-388-AK	Renault/Camiva	M210	1998	Amortissement technique atteint
CCF	1867 VQ 72	Renault/Camiva	M210	1998	Amortissement technique atteint
CCGC	159 WE 72	Renault	Kerax	2001	Amortissement technique atteint
MPR 120	957 TQ 72	Camiva		1993	Amortissement technique atteint
VSAV	4821 XQ 72	Citroën/Picot	Jumper	2007	Amortissement technique atteint
VSAV	8561 YA 72	Citroën/Picot	Jumper	2009	Amortissement technique atteint
VSAV	AZ-354-PE	Citroën/picot	Jumper	2010	Amortissement technique atteint
VSAV	AJ-964-NC	Citroën/Picot	Jumper	2010	Amortissement technique atteint
VSAV	5943 XJ 72	Citroën/Picot	Jumper	2006	Amortissement technique atteint
VSAV	8559 YA 72	Citroën/Picot	Jumper	2009	Amortissement technique atteint
VTU	6993 VZ 72	Peugeot	Boxer	2000	Amortissement technique atteint
VTUTP	2705 VZ 72	Peugeot	Boxer	2000	Amortissement technique atteint
VTU	2595 VZ 72	Peugeot	Boxer	2000	Amortissement technique atteint
VTUTP	8436 VV 72	Peugeot	Boxer	1999	Amortissement technique atteint
VTU	8419 VV 72	Peugeot	Boxer	1999	Amortissement technique atteint
VTU	6372 VZ 72	Peugeot	Boxer	1999	Amortissement technique atteint
VTU	8533 VZ 72	Peugeot	Boxer	2000	Amortissement technique atteint
VTU	928 VW 72	Peugeot	Boxer	1999	Amortissement technique atteint
VTUTP	8429 VV 72	Peugeot	Boxer	1999	Amortissement technique atteint
VTUTP	6095 WR 72	Peugeot	Boxer	2003	Amortissement technique atteint
VTUTP	6765 XA 72	Citroën	Jumper	2005	Amortissement technique atteint
VTUTP	7727 VZ 72	Peugeot	Boxer	2000	Amortissement technique atteint
VTU	937 VW 72	Peugeot	Boxer	1999	Amortissement technique atteint
VTUTP	6995 VZ 72	Peugeot	Boxer	2000	Amortissement technique atteint
VF	1129 VT 72	Renault	Kangoo	1999	Amortissement technique atteint
VF	1209 VY 72	Renault	Kangoo	2000	Déclaré épave suite sinistre 2020
VF	4038 VN 72	Renault	Kangoo	1998	Amortissement technique atteint
VF	9536 wz 72	Peugeot	Partner	2004	Amortissement technique atteint
VF	6082 WH 72	Citroën	Berlingo	2002	Amortissement technique atteint
VF	8384 WQ 72	Citroën	Berlingo	2003	Amortissement technique atteint
VF	8396 WQ 72	Citroën	Berlingo	2003	Amortissement technique atteint
VF	8391 WQ 72	Citroën	Berlingo	2003	Amortissement technique atteint
VL	8378 WQ 72	Citroën	C3	2003	Amortissement technique atteint
VF	8948 WZ 72	Peugeot	Partner	2004	Amortissement technique atteint
VF	1207 VY 72	Renault	Kangoo	2000	Amortissement technique atteint
FPTL SR	1199WY72	Renault	ITURRI	2004	Déclaré épave suite à sinistre

<u>Membres du bureau</u>		Rapport pour décision	<input checked="" type="checkbox"/>
- en exercice	4	Rapport pour avis	<input type="checkbox"/>
- présents	4		
- votants	4		
4 (POUR)			

Objet : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN MARCHE PUBLIC

Vu le mail de la société R2C domiciliée à Alençon, candidat retenu sur le lot n°2 charpente métallique et bois pour le marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Gréez » en date du 29 novembre 2021 mentionnant son souhait de retrait de la consultation citée précédemment,

Considérant l'acceptation du retrait de la société R2C de la consultation sur le lot n°2 charpente métallique et bois pour le marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Gréez » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

Considérant l'acceptation de la société Dorison, domiciliée à La Ferté-Bernard, candidat classé en 2^{ème} position lors de la commission de la commande publique en date du 15 novembre 2021 sur le lot n°2 charpente métallique et bois pour le marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Gréez »,

Il est demandé aux membres du bureau du conseil d'administration d'autoriser le président à signer le marché suivant :

- Marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Gréez » :

N° du lot	Désignation	Société retenue	Montant € HT
02	Charpente métallique et bois	Dorison	51 300,00 €

Ce rapport ne donne lieu à aucune observation.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ PUBLIC

Président : M. Le Mèner, Président du Conseil d'administration

Membres présents : Mme Crnkovic, 1^{ère} Vice-présidente, Mme Hamonou-Boiroux, 2^{ème} Vice-présidente, M. Richard, 3^{ème} Vice-président

Le bureau du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours,

Vu les articles R1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs à l'organisation des services d'incendie et de secours,

Vu la délibération n°2021-10/b du bureau du conseil d'administration du 15 novembre 2021,

Vu le mail de la société R2C domiciliée à Alençon, candidat retenu sur le lot n°2 charpente métallique et bois pour le marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Grééz » en date du 29 novembre 2021 mentionnant son souhait de retrait de la consultation citée précédemment,

Considérant l'acceptation du retrait de la société R2C de la consultation sur le lot n°2 charpente métallique et bois pour le marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Grééz » par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

Considérant l'acceptation de la société Dorison, domiciliée à La Ferté-Bernard, candidat classé en 2^{ème} position lors de la commission de la commande publique en date du 15 novembre 2021 sur le lot n°2 charpente métallique et bois pour le marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Grééz »,

Sur le rapport de son président,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Président à signer le marché suivant :

➤ Marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Grééz » :

N° du lot	Désignation	Société retenue	Montant € HT
02	Charpente métallique et bois	Dorison	51 300,00 €

Fait à Coulaines, le 30 novembre 2021.

Le Président du Conseil d'administration du
SDIS de la Sarthe


Dominique LE MÈNER

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	4	0	0

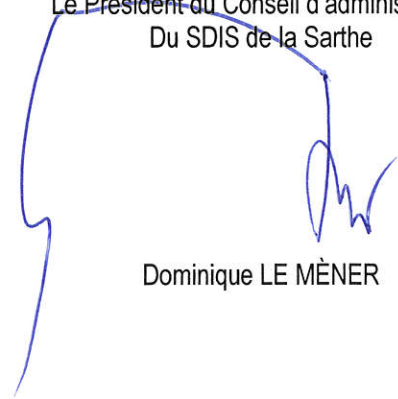
Rapports présentés au bureau CASDIS pour information

1. Création des unités territoriales
2. Evolution des modalités de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires
3. Bilan du plan d'action en faveur de l'amélioration de la qualité du volontariat au 1er septembre 2021
4. Plan de recrutement ciblé en faveur des sapeurs-pompiers volontaires
5. Attribution du label départemental « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » au titre de l'année 2020
6. Convention de partenariat avec Air Pays de la Loire pour le prélèvement et l'analyse d'échantillons d'air ambiant lors de situations incidentelles ou accidentelles
7. Autorisation de signature d'une convention avec l'agence du numérique de la sécurité civile (ANSC)
8. Mise en œuvre d'un plan d'équipement de Camions Citerne Ruraux Moyens en aménagements de sécurité (air respirable en cabine et dispositif d'autoprotection)
9. Bilan de la première saison d'exploitation du système de détection et de localisation des feux d'espaces naturels
10. Présentation du guide méthodologique de la pratique du retour d'expérience
11. Orientations du groupe de travail temporaire Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
12. Modalités de mise en œuvre du télétravail
13. Mise à jour du plan de continuité
14. Budget primitif pour l'exercice 2022
15. Autorisations de programme et crédits de paiement pour l'exercice 2022
16. Subventions aux associations pour l'année 2022
17. Cartographie des postes d'encadrement des sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2022
18. Cartographie des emplois des personnels administratifs et techniques pour l'année 2022
19. Tableaux des emplois permanents pour l'année 2022
20. Autorisation d'acquisition d'un terrain pour le futur centre de secours de Montmirail-Grééz
21. Le rapport social unique pour l'année 2020

Les rapports présentés pour le prochain Conseil d'administration n'amènent aucune remarque de la part des membres du bureau.

Les membres du bureau du conseil d'administration n'ayant plus de remarque à formuler, le président lève la séance à 12 H 00.

Le Président du Conseil d'administration
Du SDIS de la Sarthe



Dominique LE MÈNER